



Allocation supplementaire cram

Par **salome70_old**, le **26/05/2007 à 18:21**

Bonjour,rnmon beau pere est deceder depuis 2 ans 04042005,nous avons eu la surprise ce matin de recevoir une lettre de la cram en recomande me reclamant de lui regler dans un delai de 2 mois la somme de 1600 euros correspondant a des paiement effectues au titre de l'allocation complémentaire pour la période du 1er juin 1989 au 1er juin 1997.rnma belle mere est encore en vie mais na rien recus,nous sommes 7 enfants et nous avons tous reçu ce courrier.rnrnMerci de bien vouloir me renseigner car nous sommes perdus!!!!

Par **Jurigaby**, le **26/05/2007 à 19:16**

Bonjour.rnrnJe crois que vous feriez mieux de vous adresser directement à la Cram parce que là, je ne comprends strictement rien.rnrnCdt.

Par **salome70_old**, le **27/05/2007 à 10:58**

Bonjourrn il est vrai que notre cas est un peu difficile a comprendre mais je vais essayer de détailler:ncette allocation complémentaire est en fait un complément de retraite que mon beau pere a touché pendant 8 ans car sa retraite initiale était trop faible.Le paiement de cette allocation a cessé en 97 quand ma belle mere est arrivée a son tour en retraite.rnNe pouvant cumuler leurs retraites plus l'allocation complémentaire elle a été supprimée,depuis 1997 la "dette " court et a aucun moment mes beaux parents n'ont été avertis qu'il fallait rembourser,et maintenant que mon beau pere est décédé ils réclament leurs du.rnj'ai fait le maximum afin que vous puissiez y voir plus clair.rnrnmerci d'avance.